

Collectif RésisteR 54
S'informer, s'organiser, agir !
La lutte continue !



Résister!

#30 - juillet 2014

au capitalisme, au fascisme, aux discriminations... et à la résignation

Nancy : le prend

MEDEF

l'opéra en otage



Prix

Le prix est librement fixé par le lecteur.

Le prix de revient de ce numéro est de 0,50€

ÉLIMINATION

Pages 4-5

RÉPRESSION

Page 7

EXASPÉRATION

Page 8

PRÉCARISATION

PRÉSENTATION

Le Collectif Intermittents + Précaires + Chômeurs Lorraine (CIPCL) rassemble diverses organisations syndicales et non syndicales, représentant professionnels du spectacle, chômeurs, précaires et citoyens. Il s'est créé pour rassembler et coordonner la lutte contre les intentions affichées du patronat (Medef, CGPME, UPA) et des syndicats complices (CFDT, FO, CFTC) de durcir les conditions d'accès et d'indemnisation de l'assurance chômage pour les plus précaires, par le biais du protocole d'accord UNEDIC du 22 mars 2014, que le gouvernement s'apprête à agréer.

Comme plus de 28 autres collectifs dans toute la France, le CIPCL demande au ministre du Travail de ne pas agréer cet accord, négocié dans les couloirs du Medef dans un déni total de démocratie. Il demande, en outre, un retour de tous les partenaires sociaux à la table des négociations. Cet accord toucherait l'ensemble des régimes d'assurance chômage, tant celui des intermittents que celui des intérimaires et bien entendu le régime général. Un comité de suivi (intermittents, sociologues, parlementaires...), créé en 2004, propose un modèle juste et vertueux pour les annexes 8 et 10. Une autre réforme est possible sur d'autres bases que l'exclusion et la précarisation généralisée !

Depuis la mi-avril, le CIPCL a multiplié les actions : prises de parole et conférences publiques, occupation de la CFDT, tapis rouge humain à Kinépolis (cf. photo), occupations et opérations de blocage, manifestations en convergence avec les cheminots, charivaris contre le forum « Economic Ideas », etc. Et la lutte continue : tous les détails et les rendez-vous sur le site du CIPCL !

LE MEDEF ET LES MÉDIAS

Si les intermittents sont les « porte-étendards » naturels du fait de leur proximité avec la scène et le monde de l'audiovisuel, il n'en demeure pas moins que c'est bien de toute la réforme de l'assurance chômage dont il s'agit, et pas seulement des « annexes spectacle ».

Nous nous battons pour défendre des acquis sociaux, pas pour nos métiers (même si le sujet reste bien évidemment d'actualité avec les baisses des budgets de la culture et l'austérité à tous les niveaux de nos pratiques professionnelles), mais c'est un autre débat, nous ne sommes plus en 2003.

Se focaliser sur l'intermittence est un piège, largement relayé pas les médias pour faire passer la volonté du Medef depuis toujours (et dont Manuel Valls fut le meilleur porte-parole la semaine dernière) : sortir les annexes spectacle du champ de la solidarité interprofessionnelle, et ça, c'est inacceptable !!

Alors que plus de 85 % des embauches se font en contrats courts ou précaires, nous prônons un nouveau système d'indemnisation basé sur les travaux du Comité de suivi pour les annexes spectacle, mais élargi à l'ensemble des allocataires de l'assurance chômage (intérimaires, précaires, chômeurs, etc).



QUELQUES CONSÉQUENCES SUPPLÉMENTAIRES

- Surchauffe des Pôle Emploi, manque de formation du personnel et baisse des effectifs : blocages, indus, etc.
- + Course aux petits boulots
- + Flexibilité de l'emploi à l'avantage des employeurs et non pas sécurisation de la discontinuité de l'emploi au bénéfice des employés (rappelons que 86 % des embauches se font en contrats courts)
- + Fin des possibilités de négocier ses conditions de travail
- + Augmentation des ruptures de droits pour les intermittents
- + Baisse généralisée des salaires (à l'instar des intermittents depuis la capitalisation de leurs droits en 2003)
- + Exclusions, radiations, sortie du système par le bas pour les plus fragiles, vers le RSA, alors que 6 chômeurs sur 10 ne sont pas indemnisés
- + Découragement des recours aux prud'hommes pour les salariés licenciés abusivement : atteinte aux droits du travail
- + ...

GÉNÉRALISÉE !

ÉLÉMENTS DE DÉCRYPTAGE DE L'ACCORD UNEDIC

Cet accord devrait être mis en application dès le 1er juillet 2014 s'il est agréé d'ici là. Voici (en partie) le fonctionnement de l'assurance chômage qui en découlera.

	AVANT L'AGRÈMENT DE L'ACCORD UNÉDIC DU 22 MARS 2014	APRÈS L'AGRÈMENT DE L'ACCORD UNÉDIC DU 22 MARS 2014
LA PLUPART DES SALARIÉS RÉGIME GÉNÉRAL	<ul style="list-style-type: none"> • CARENCE LES 7 PREMIERS JOURS • OUVERTURE DE DROITS À PARTIR DE 4 MOIS TRAVAILLÉS POUR 4 MOIS D'INDEMNITÉS, JUSQU'À 24 MOIS • POSSIBILITÉ EN CAS DE REPRISE PARTIELLE D'EMPLOI DE DEMANDER UN RECALCUL DE SES ALLOCATIONS AU PLUS AVANTAGEUX DE SES DROITS 	<ul style="list-style-type: none"> • CARENCE LES 7 PREMIERS JOURS • OUVERTURE DE "DROITS RECHARGEABLES" À PARTIR DE 4 MOIS TRAVAILLÉS POUR UN CAPITAL DE JOURS INDEMNISÉS (122 À 728 JOURS) • RECHARGE DE 30 JOURS À ÉPUISEMENT DES DROITS POUR 150 H TRAVAILLÉ DANS LES 4 MOIS • BAISSÉ DU MONTANT DE L'ALLOCATION • PAS DE RECALCUL AVANT ÉPUISEMENT TOTAL DES DROITS • FORTE BAISSÉ DES COMPLÉMENTS D'INDEMNISATION EN CAS DE REPRISE D'ACTIVITÉ RÉDUITE : GROSSE PERTE DE REVENUS • AUTOMATISATION DES DOSSIERS PAR PÔLE EMPLOI : BLOCAGES, INDUS, ETC.
INTÉRIMAIRES RÉGIME SPÉCIFIQUE ANNEXE IV	<ul style="list-style-type: none"> • CARENCE LES 7 PREMIERS JOURS • INDEMNISÉ JUSQUE 24 MOIS 	<ul style="list-style-type: none"> • BAISSÉ DES INDEMNITÉS (JUSQUE 300 € / MOIS) • DOUBLEMENT DU DIFFÉRÉ D'INDEMNISATION • EXCLUSION DU RÉGIME POUR LES INTÉRIMAIRES QUI NE SONT PAS SOUS CONTRAT AVEC DES SOCIÉTÉS D'INTÉRIM (EX : HÔTELLERIE, ETC.)
TECHNICIENS & ARTISTES INTERMITTENTS RÉGIME SPÉCIFIQUE ANNEXE VIII & X	<ul style="list-style-type: none"> • CARENCE LES 7 PREMIERS JOURS • INDEMNISÉ SUR UN CAPITAL DE 243 JOURS, GLISSANT EN FONCTION DE L'ACTIVITÉ PARTIELLE • RÉEXAMEN DES DROITS À ÉPUISEMENT DU CAPITAL (POUVANT GLISSER SUR PLUS D'UN AN) • RÉEXAMEN SUR LES 10 MOIS OU 10½ MOIS PRÉCÉDENT LE DERNIER CONTRAT 	<ul style="list-style-type: none"> • CARENCE LES 7 PREMIERS JOURS • AJOUT D'UN DIFFÉRÉ D'INDEMNISATION (CARENCE SUPPLÉMENTAIRE JUSQUE 90 JOURS) CALCULÉ EN FONCTION DU SALAIRE BRUT
POUR TOUS PRIME DE LICENCIEMENT SUPRA LÉGALE (SUP. AU CODE DU TRAVAIL)	<ul style="list-style-type: none"> • DIFFÉRÉ SPÉCIFIQUE DE 75 JOURS MAX. CALCULÉ PROPORTIONNELLEMENT À LA PRIME 	<ul style="list-style-type: none"> • DIFFÉRÉ SPÉCIFIQUE DE 180 JOURS MAX. CALCULÉ SUR UN FORFAIT DE 90 € / JOUR SOIT JUSQU'À 16 200 € QUE VIENDRAIT RÉCLAMER POLE EMPLOI EN "INDUS" SI UN EX-SALARIÉ VENAIT À GAGNER AU PRUD'HOMME CONTRE SON EX-EMPLOYEUR POUR LICENCIEMENT "SANS CAUSE RÉELLE ET SÉRIEUSE"

CONTACTS ET INFORMATIONS

CIPCL <http://cipcl.wordpress.com>

Contact général : cipclorraine@gmail.com

FB : www.facebook.com/collectifintermittentsprecaireschomeurslorraine

PERMANENCES

CIPCL + La Crise 54

Tous les jeudis, de 15 h 00 à 18 h 00 (sauf jour d'action)

Au Centre culturel autogéré de Nancy, 69, rue Mon-Désert 54000 Nancy

Site : <http://ccan.herbesfolles.org>



Suicide à l'Éducation nationale

Le 1er septembre 2013, la veille de la prérentrée, M. X, enseignant dans la filière STI2D (sciences et technologie du développement durable) dans un lycée marseillais, se suicidait à son domicile à cause d'une réforme calamiteuse (transformation de la filière STI, Sciences et Technologies Industrielles en STI2D). Pour expliquer ce geste désespéré, il laissait une lettre adressée à sa famille et à l'ensemble du corps enseignant de son lycée, que ses collègues de travail les plus proches et sa famille ont décidé de rendre publique.

En se donnant la mort, M. X s'est donné la parole. Voici deux extraits de sa lettre.

« Je vous fais part de ma décision de ne pas faire la rentrée 2013. En effet, le métier tel qu'il est devenu... ne m'est plus acceptable en conscience. »

« J'aurais pu m'immoler par le feu au milieu de la cour le jour de la rentrée des élèves, cela aurait eu plus d'allure, mais je ne suis pas assez vertueux pour cela. Quand vous lirez ce texte, je serai déjà mort. »

On découvre à la lecture de cette lettre un enseignant chevronné et passionné par son métier, qui, après des années d'investissement professionnel, perd en un an toute considération pour le travail qu'on lui demande d'effectuer : un enseignement au rabais, une parodie d'évolution avec pour seul objectif celui d'obéir à une politique du chiffre poussée à l'absurde, le tout dans des conditions matérielles aberrantes.

À la lecture de ce texte poignant, la cause de la mort de M. X ne fait pas l'ombre d'un doute : il n'est plus là à cause de ses conditions de travail, et d'un travail qui a perdu tout le sens qu'il lui trouvait avant une réforme ubuesque (voir *RésisteR!* n° 26 « Une réforme calamiteuse »).

La famille de M. X a souhaité que son suicide soit reconnu imputable au service (c'est-à-dire que l'administration reconnaisse que le travail et ses conditions en sont responsables), par l'administration. Il y a donc eu une longue enquête du CHSCTA (comité hygiène sécurité et conditions de travail académique) d'Aix-Marseille, enquête qui ne cherche pas de responsable à un suicide mais qui essaie d'en établir les causes, pour ensuite rédiger des préconisations évitant que ce type d'événement ne se reproduise. La famille, les collègues, tous les proches de l'enseignant qui souhaitaient témoigner ont été interrogés par les représentants du personnel et de l'administration.

Ce n'est pas aux membres du CHSCTA de décider si un suicide est imputable au service, c'est à l'administration, sur avis du comité de réforme. Le comité de réforme est composé d'un président, de deux médecins généralistes et d'un médecin expert en fonction de la pathologie concernée, de deux représentants des personnels et de deux représentants de l'administration. Seuls deux médecins sur trois, les représentants de l'administration et des personnels votent. La commission de réforme donne un avis sur l'imputabilité d'un accident de travail ou d'une maladie professionnelle au service, le taux d'invalidité attribué à un agent en cas de mise en retraite pour invalidité...

Le suicide de M. X a été déclaré en accident du travail par sa famille.

Une synthèse de l'enquête réalisée par le CHSCTA d'Aix-Marseille a été rédigée et présentée en comité de réforme en juin 2014. Normalement, à Marseille, le représentant du recteur ne vient jamais en comité de réforme. Le secrétaire général adjoint du recteur s'est déplacé exceptionnellement le jour du passage en comité de réforme du suicide de M. X, et il n'est resté que pour son dossier, alors que bien d'autres dossiers étaient traités ce jour-là. L'administration a refusé que le rapport de la médecin de prévention (équivalent du médecin du travail à l'Éducation nationale) sur le suicide de M. X soit communiqué aux membres du comité de réforme, elle a aussi fait pression sur la médecin de prévention pour qu'elle ne s'exprime pas à ce sujet (les médecins de prévention ne sont pas des fonctionnaires titulaires mais des contractuels, comment peut-on être indépendant et avoir une parole libérée dans ces conditions ?). Le secrétaire adjoint du recteur a essayé de prendre le pouvoir et la parole pour conduire



les débats, il a déclaré que l'on ne se suicidait pas pour « cela ». Comment a-t-il pu être aussi cynique ? Avec un mort à la clef, il fallait jusqu'au bout tout faire pour sauver les apparences, faire pression sur la commission de réforme pour qu'elle fasse son travail dans l'intérêt de l'institution, pas dans celui de M. X et de sa famille. Heureusement, cela n'a pas fonctionné.

L'enquête réalisée par le CHSCTA d'Aix-Marseille était accablante : il y a eu un tollé unanime des représentants du personnel et du corps médical, et le comité de réforme a voté à cinq voix sur six (moins celle du secrétaire général adjoint qui a voté contre) l'imputabilité au service du suicide de M. X.

L'administration n'a-t-elle donc pas compris que le comité de réforme est une instance indépendante où la « politique » n'a pas sa place ? Sa posture a été contreproductive, elle a donné une image très négative du rectorat, et c'est également inquiétant de s'apercevoir que l'administration ne connaît même pas le fonctionnement des instances qui traitent des problèmes médicaux et des accidents du travail.

.../...

Après quelques jours de réflexion, le recteur de l'académie d'Aix-Marseille a malgré tout décidé de suivre l'opinion du comité de réforme (il n'était pas obligé, l'avis du comité de réforme est purement consultatif) et a reconnu l'imputabilité du suicide de M. X au service.

Une victoire pour la famille, mais aussi pour tous ceux qui se sont battus contre la réforme STI2D... mais une victoire au goût amer. D'abord parce que l'on n'a pas pu éviter ce monstrueux gâchis, un mort, mais aussi beaucoup d'arrêts de travail et de dépressions. Mais aussi en raison des conditions dans lesquelles cette victoire a été arrachée à une administration qui voulait éviter à tout prix tout remous, tout scandale ! L'administration va payer, et certainement payer très cher, mais cela ne fera pas revenir notre collègue. Oui, les suicides imputables au service existent à l'Éducation nationale, comme à France Télécom (pardon Orange à présent), la Poste, Renault...

Cataplasme sur jambe de bois

Après le suicide de M. X, le ministère de l'Éducation nationale a envoyé dans les académies une circulaire concernant un plan de prévention académique pour les enseignants de la filière STI2D, et a prévu une enquête nationale sur la perception de la réforme de cette filière par les enseignants, enquête réalisée avant la fin de l'année scolaire 2013-2014 sur un panel de 3 000 enseignants représentatifs de celle-là. Ceci aurait-il été fait sans le suicide de M. X ? C'est peu probable...

D'après ce plan de prévention, l'urgence est l'accompagnement des personnels en difficulté, que le ministère juge minoritaires... Ce n'est pas l'opinion des enseignants de la filière, ils pensent eux qu'ils sont presque tous en difficulté, certes à des niveaux différents.

Ce qui laisse perplexe, c'est que les enseignants en difficulté doivent être signalés par les chefs d'établissement et les inspecteurs pédagogiques régionaux (IPR) de la filière. Étant donné que ce sont aussi eux qui évaluent les enseignants, les IPR pour la note pédagogique et les chefs d'établissement pour la note administrative, on peut se demander si l'autorité hiérarchique est la mieux placée pour montrer du doigt les personnels en difficulté et si ceci ne peut pas être perçu comme une sanction.

La circulaire ministérielle demande une attention particulière pour les enseignants de la filière affectés en technologie collège ou en lycée professionnel. Une formation particulière sur la gestion des classes de collégiens doit leur être proposée. Faute de temps et d'argent, c'est loin d'être toujours le cas, en tout cas, nous avons rencontré dans l'académie de Nancy-Metz des enseignants affectés en collège et en technologie sans formation réelle. La plupart d'entre eux ayant enseigné exclusivement en lycée et parfois aussi en BTS, l'administration ne leur demande plus d'exercer le même métier, ni dans les mêmes matières ni avec le même public, et sans formation adaptée, elle les envoie au casse-pipe.

Les formations en ligne (FOAD : formation à distance) n'ayant pas donné vraiment satisfaction aux enseignants concernés, la circulaire insiste sur la nécessité de privilégier les formations en présentiel (comprendre que le formateur est présent réellement devant les stagiaires et non en relation par Internet uniquement). La circulaire préconise aussi que les formations aient lieu sur le temps de service « quand c'est compatible avec le service d'enseignement », et quand cela ne l'est pas, eh bien tant pis, ce sera en dehors, pour des enseignants déjà noyés sous le travail. Dans les faits, ces formations n'ont pas toujours lieu sur le temps de travail.

Toutes ces mesures sont bien maigres par rapport à la souffrance réelle des enseignants de STI2D. Elles sont aussi efficaces qu'un cataplasme sur une jambe de bois.

R

L'assureur limitant

Lors de l'organisation des 150 ans de la Première Internationale, nous fûmes confrontés à notre grande surprise à un problème de taille : trouver un assureur. Quand la question s'est posée, nous pensions qu'elle serait résolue rapidement. Nous prîmes contact avec l'assureur militant qui, nous semblait-il, était tout à fait susceptible de répondre positivement à notre demande. Or, il n'en fut rien ; on nous informa que « *Après étude de votre demande d'adhésion, nous vous informons ne pouvoir y donner une suite favorable, l'objet statutaire de votre association ne répondant pas aux critères requis pour adhérer à la MAIF.* » Les critères en question indiquent que peuvent adhérer « *les associations et groupements sans but lucratif ni caractère confessionnel, se consacrant au développement de l'enseignement, de la recherche, ou à des activités éducatives, culturelles, sportives, de loisirs ou à vocation sociale ou humanitaire.* »

Pour faire court, organiser un événement autour de l'AIT est une activité politique fort éloignée de la conception militante de la MAIF. Il est assez piquant de lire dans la déclaration d'intention de cet assureur ne voulant pas de militants qu'il s'agit par le mutualisme d'« *offrir une alternative crédible à l'économie libérale* » (c'est presque aussi beau qu'un discours socialiste).

Si la même mésaventure se répéta avec presque tous les assureurs contactés (sauf un !), le prix d'honneur revient tout de même à l'assureur limitant.

R



R

PREMIÈRE INTERNATIONALE : VIVEMENT LE BICENTENAIRE !

Difficile de résumer en quelques alinéas les 150 ans de l'Association Internationale des Travailleurs (AIT), organisés à Nancy et Maxéville les 13, 14 et 15 juin. Pour tout/es les participant/es, ce week-end fut un beau succès, un excellent moment passé ensemble à débattre, se rencontrer, se retrouver, découvrir des livres et des auteurs, écouter de la musique, boire et faire la fête. Précédé par une formation syndicale avec plus de 80 personnes organisée par la CGT, la FSU et Solidaires jeudi 12 et vendredi 13 juin, et par un colloque universitaire également le 13 juin à la fac de lettres, le week-end a été inauguré par une manifestation internationaliste le samedi 14 matin, accompagnée des chorales révolutionnaires et d'une fanfare, qui a traversé la ville de la place des Vosges au Grand Sauvoy. Derrière les banderoles d'IG Metal des travailleurs d'Alstom Mannheim puis de celle de camarades turcs de l'ACTI, nous étions plusieurs centaines à défiler et porter, haut, fort et loin, les couleurs noire et rouge de la solidarité internationale de classe et de la révolution.

Samedi après-midi puis dimanche, animations musicales, expositions, projections et débats se sont enchaînés. Des exposés historiques sur le syndicalisme ou sur l'Internationale à l'actualité de la révolution dans le monde arabe, en passant par les luttes paysannes, les luttes en Europe, en Afrique du Sud, contre la répression, ou sur l'édition et l'engagement, autant d'occasions d'échanger avec des intervenants venus de tout le pays et au-delà. Samedi, plus de 500 personnes ont participé à la soirée inaugurée par un concert des chorales, avant d'épuiser les

stands cuisine, la buvette et le DJ. Le tout dans une ambiance fraternelle, au-delà des divisions « historiques » entre anarchistes, trotskystes, cégétistes... avec la joie de nous retrouver et d'affirmer ainsi notre filiation avec les premiers Internationaux.

Le week-end a été rendu possible par la coopération de plusieurs dizaines de personnes et le soutien d'une trentaine d'organisations ou de réseaux (syndicats, partis, associations, chorales, revues...). Construit sur plusieurs mois, en autogestion, avec des implications diverses et des apports variés, son ciment a été celui de la Première Internationale : l'affirmation et l'unité d'un camp social au-delà des clivages et des frontières, les organisations et les appartenances restant en retrait. Bien sûr, les 150 ans n'ont guère mordu au-delà d'un milieu militant élargi de syndicalistes lutte de classe, d'écologistes radicaux ou décroissants, de militants communistes révolutionnaires et/ou libertaires. Mais par les temps qui courent, coller des centaines d'affiches et diffuser des milliers de tracts, rassembler plusieurs centaines de personnes autour de l'internationalisme, c'est un succès que nous ne devons pas boudier. Et qui augure peut-être d'un renouveau dans la convergence des luttes, sur fond de mobilisation des cheminots, des intermittents et des précaires. Des photos, des enregistrements de débats et d'autres choses encore sont visibles sur le site :

<http://www.150ans-premiere-internationale.org>

Déclaration sur la Palestine lue à la fin du débat sur l'Europe le 15 juin

Durant ce week-end, plus de 500 participant-es de plus de 20 pays se sont réunis à Nancy, en France, pour commémorer le 150e anniversaire de la création de la Première Internationale des travailleurs-euses. Dans l'esprit de la Première Internationale, nous exprimons notre solidarité totale avec les plus de 125 prisonniers palestiniens actuellement en grève de la faim, et avec les plus de 5 000 prisonniers dans les geôles israéliennes. La plus grande grève de la faim de masse dans l'histoire palestinienne est un symbole fort de résistance et constitue une inspiration pour nous toutes et tous.

La Première Internationale a été créée en 1864 pour unifier la lutte des travailleurs-euses et des opprimé-es à travers les frontières, en réalisant que soit nous résistons ensemble, soit nous perdons ensemble. Dans cet esprit, nous considérons la lutte palestinienne pour la liberté et la justice comme un des plus forts symboles de l'internationalisme aujourd'hui. Le peuple palestinien a combattu depuis plus de 60 ans contre le colonialisme et l'occupation, et pour le droit au retour à leurs maisons et leurs terres desquelles ils et elles ont été expulsé-es. Nous saluons cette lutte, et la mémoire des milliers de martyrs qui sont morts ces six dernières décennies. Comme partie intégrante de la lutte des travailleurs-euses et des opprimé-es au niveau mondial, nous nous engageons d'être à vos côtés jusqu'à votre libération et votre retour.

Liberté aux prisonniers-ères palestinien-ennes !

Liberté à la Palestine !

Résister! #31

redaction@crr54.lautre.net

Date limite d'envoi des articles : 7/09/2014 - Comité de rédaction : 8/09/2014 - Date de parution : 12/09/2014

* Croc'us : 137, rue Mac Mahon - Nancy

Points de dépôts * Vêt Ethic : 33 rue St Michel - Nancy

* Laissez-nous cuire : 78, rue Charles Keller - Nancy

* CCAN : 69, rue de Mon desert - Nancy

Des nouvelles des Védévés...

Coucou les ami(e)s des védévés. Quelques nouvelles après des mois de silence.

J'ai rencontré une habitante de Vandœuvre, membre du comité de soutien qui s'étonnait de cette absence d'informations. Elle se demandait ce qui se passait.

Le comité de soutien ne se réunit plus car nous attendons le procès en cour d'appel en décembre prochain.

En effet, nous nous sommes rendu compte que les actions sur le terrain de la mobilisation sociale avaient échoué. Rien ne ferait reculer ni Jeunes et Cité, ni la mairie de Vandœuvre, ni le conseil général.

Tels des Hollande de bas étage, rien ne leur sert de leçon. Hollande et les socialistes ont pris des claques électorales aux municipales et aux européennes. Toute personne un peu saine d'esprit aurait pronostiqué un changement de politique. Que nenni, le gouvernement ne changera pas d'un iota. Localement c'est la même chose.

On a eu beau prouver qu'à aucun moment nous n'avions commis de faute professionnelle et que la volonté de Jeunes et Cité était de faire mourir la prévention spécialisée sur Vandœuvre. Peu importe. Rien n'aurait pu les faire bouger. Ils voulaient se séparer des 3 syndicalistes par tous les moyens. Ils ont réussi.

Où en est-on aujourd'hui ? De 10 salariés (7 éducateurs, un animateur, une secrétaire-comptable et un directeur), la restructuration et les licenciements ont abouti à ce que l'équipe de Vandœuvre soit aujourd'hui composée de 5 salariés (3 éducatrices et 2 animateurs). Mathieu Klein et Stéphane Hablot ont pourtant juré que la prévention était indispensable sur Vandœuvre. On voit les résultats de leurs engagements.

Nous passons donc en cour d'appel en décembre prochain.

Philippe, Irène, Alix, Etienne et Mohamed devraient plaider la confirmation de la décision prud'homale qui nous attribuait 3 jours de récupération par rapport à des jours fériés que notre employeur nous a sucrés en 2012.

Claire et Fabien en plus contesteront les deux avertissements et leur licenciement. Pour ma part, en plus des jours fériés, des deux avertissements et du licenciement, je demanderai au tribunal d'acter que Jeunes et Cité a refusé de me réintégrer après que le ministère a annulé l'autorisation de mon licenciement.

Nous vous demanderons bien sûr de venir nous soutenir au tribunal.

Je suis toujours au chômage après 8 mois. Je n'ai été convoqué qu'à deux entretiens d'embauche non concluants. Les offres d'emploi transmises par Pôle emploi sont extrêmement rares et les employeurs ne répondent quasiment jamais aux candidatures. Soit ils savent tous que je suis militant, soit je suis trop vieux et j'ai trop d'ancienneté. Je suis obligé d'envisager une réorientation. Je pense m'orienter vers le droit.

À bientôt.

JC

R



Salut à tous, camarades du comité de soutien. Quelques nouvelles de votre camarade 9 mois après mon licenciement brutal de Jeunes et Cité. J'ai l'impression que ce temps-là est loin. L'époque de Vivre dans la Ville, de la lutte et de la violence que nous avons vécue à Jeunes et Cité, avec Claire et JC. Après le soulagement du licenciement et le sentiment aigü d'injustice que j'ai ressenti, j'ai tourné la page du social et plongé dans le monde prolétaire la tête la première. Pourquoi ? Un ras-le-bol et une envie d'autre chose. D'aventure(s).

Donc, j'ai deux boulots précaires à mi-temps que j'essaie de tenir tant bien que mal : ripeur à la RIMMA en intérim et agent d'accueil en contrat d'insertion à Pôle Emploi.

Avoir croisé la route de Jeunes et Cité et de Pierre CLAUDE et de MARCHAL n'aura pas été sans conséquences pour nos vies. J'attends impatiemment de les recroiser au tribunal en fin d'année. Et d'avoir le plaisir de vous y voir.

A+, amicalement, Fabien.

J'attends aussi le tribunal, je suis optimiste mais n'exclus pas complètement qu'il ne nous donne pas raison (de toute façon, ce n'est que la raison juridique).

Les temps sont si difficiles ! Vous nous avez tant soutenus, amicalement, syndicalement, politiquement : j'en suis encore toute émue !

Si j'avais renseigné cette liste pas tout à fait nominative, échappé au licenciement et devais travailler depuis le mois d'octobre dernier à Laxou-Provinces, avec deux jeunes collègues qui ne m'attendaient pas à bras ouverts et tenter, à 56 ans, de nouer des relations avec des ados... la punition infligée par JetC me serait insupportable.

L'avenir est incertain mais je fais des projets, prends le temps de vivre, de m'engager, de réfléchir : je suis en accord avec moi-même et mon présent me va bien !

Tant de « petites » résistances, d'utopie en action, d'alternatives en construction... il faudra bien qu'elles finissent par converger pour bousculer le présent et changer notre avenir.

Ne lâchons rien !

Claire.

Putain de camion !

« Le temps des cerises » comme titre *L'Est républicain* dans son édition du 16 juin 2014. Il y avait un petit air de cela lors du week-end de l'anniversaire des 150 ans de la Première Internationale et aussi de la semaine suivante. Débats, concerts, réflexion, ambiance fraternelle le week-end, manifestation syndicale le jeudi suivant. Deux manifestations en quelques jours, battre le pavé pour dire notre détestation du capitalisme, c'est dynamisant. Enfin, surtout la manifestation du week-end. Colorée (surtout en rouge et noir, d'accord), chantante, aux slogans clairs, musicale. Une illustration des modes d'expression humains, festifs et décidés pour conduire nos luttes. 300 personnes en cortège réunies pour dire que l'internationalisme est une réponse aux attaques du capitalisme qui s'accéléraient à une vitesse infernale. Ça chante, ça crie, ça n'a dormi que quelques heures et ça défile encore. « *Il n'y en a pas un sur cent et pourtant...* ». A l'arrivée, une réalité partagée : des manifestants re-gonflés, dont certains retrouvent à nouveau un espoir du possible, et ça pour un petit bout de temps.



Jeudi, changement de décor. Barbecue de soutien aux camarades cheminots en grève pour un départ en manifestation ensuite. Une partie non négligeable du cortège sera formée par ceux qui avaient défilé le samedi précédent. L'heure n'était plus à la réflexion, à la discussion ou à l'échange. Toutes choses pourtant indispensables tellement l'absence d'un projet global à inventer comme alternative au capitalisme et aux idées de pouvoir fait cruellement défaut, du moins dans une expression un tant soit peu construite. Mais place à l'action, donc. D'abord, rassemblement à midi. Le barbecue est bienvenu à cette heure-là. Manger un morceau et soutenir les camarades. Ça discute de ci de là. Beaucoup disent leurs envies et leur satisfaction après le week-end ainsi que l'énergie qu'il a procurée. D'autres disent tout le mal et le mépris qu'il en ont. La haine n'est pas loin. Dommage, mais bien compréhensible. Enfin assez logique. L'avidité du pouvoir, le souhait du chef fort et puissant et le mépris de l'internationalisme (cf. le vote des salariés syndiqués en faveur du FN aux dernières élections) empêchent certains de se retrouver dans des projets où la question du pouvoir est fondamentale. Vieux modèle centralisé dans lequel l'accord avec la voix du

chef est par nature obligatoire. Vieux modèle assassin face à un autre où le plus grand respect de l'expression individuelle permet de tirer le meilleur de chacun pour l'action collective. Heureusement que Staline est mort, mais cela ne semble pas suffisant. Sors de ces corps ! La recette autoritaire au nom du peuple, Marine n'écrute pas autre chose...

Sandwich avalé, gosier désaltéré, c'est l'heure du regroupement pour le départ en manif. Les cheminots rejoints par les salariés en grève de Pôle Emploi et par les intermittents et précaires en lutte. Cela annonce une belle diversité de messages à faire passer auprès des gouvernants et au public qui regarde passer les manifestations depuis les trottoirs. Bon, la puissance de la mobilisation syndicale n'est pas au rendez-vous. Une centaine de personnes. Peu importe, les temps sont durs et être minoritaire n'est pas synonyme de mutisme. Le cortège se forme. La camionnette transportant le matériel utilisé pour le barbecue s'avance, prend la tête et se recycle en

camion sono. Grâce à elle, nous et le public des trottoirs, sommes informés que la version salsa de l'Internationale nous motive à ne rien lâcher dans la lutte aux côtés de l'antisocial qui a perdu son sang-froid. Parfois, au changement de morceau de la playlist embarquée dans le camion castrateur, un individu tente un slogan revendicatif. A peine les premiers mots prononcés, le DJ roulant réactive sa grosse sono (c'est important d'avoir la grosses sono !) et le militant rentre dans le rang du silence. Forcé. Pratique devenue détestable que ce camion boîte à musique ! Peut-être, lors de puissantes manifestations, pourrait-il trouver une place, pourquoi pas ? On peut alors compter sur la masse pour s'exprimer malgré tout. Est-ce pour se donner l'illusion de la masse que son utilisation dans un si petit cortège semble indispensable à certains ? Pénible, assourdissant. A tel point que même les conversations entre participants deviennent un effort hors de portée. Et puis, surtout, quels résultats au final ? À la fin de la manifestation, c'est d'abord du côté des manifestants un abrutissement certain, une motivation envolée, une énergie gâchée. Il reste à en repartir vidé, assommé. Quels résultats pour les badauds des trottoirs ? Celui d'un souvenir à peine différent du passage de la caravane du Tour de France avec elle aussi ses énormes sonos commerciales embarquées à bord de camions

Hertz. Tiens d'ailleurs c'était aussi un camion Hertz... Faut gérer ses contradictions... Spectacle illusoire qui n'apporte pas grande contradiction à la désinformation organisée par les médias. Vide du sens répondant au magma manipulateur. Quelle conviction faire naître ainsi auprès de la population ?

Sérieusement, notre motivation ne devrait-elle pas suffire à nous faire crier, chanter, expliquer, revendiquer lors des manifestations ? Pas besoin de camion pour cela. Ou alors, peut-être que ce souhait n'est pas partagé par tout le monde. Certains préféreraient-ils que les slogans et explications restent invisibles, afin de mieux contrôler l'affaire ? Ce n'est pas ce spectacle en bonne et due forme qui convaincra qui que ce soit, passant sur un trottoir, la tête pleine des « informations » de TF1. Assez de ces camions qui n'ont rien à voir avec une expression humaine de notre ras-le-bol des attaques menées par les possédants ! La rue, c'est là que la réalité est à faire surgir à nouveau. Nul besoin de ces engins abrutissants.

Jihel



Belote, rebelote

Le 25 décembre 1961, le petit François a reçu un cadeau de Noël qui allait l'inspirer cinq décennies plus tard : un puzzle représentant la carte de France des départements, avec la mention des préfetures et sous-préfetures, des fleuves et des montagnes, des frontières terrestres et maritimes. Combien d'heures l'enfant a-t-il passé à reformer son beau pays, en agençant les petites pièces de carton finement découpées, à imaginer des batailles, à fomenter des révolutions, des invasions barbares, procédant à des combinaisons et des rapprochements qu'aucune guerre n'aurait pu produire, créant au passage et au gré de son imagination fertile, déjà à sept ans !, le département des Bouches-du-Finistère et celui de la Somme-Atlantique ?

Il y a quelques semaines, alors qu'il promenait son ennui dans les combles de son palais officiel, quelle ne fut pas sa surprise de retrouver ce jeu mémorable. C'est ainsi qu'Hollande le Jacobin a mitonné la nouvelle carte territoriale. Un jeu d'enfant, une lubie, une vue de l'esprit.

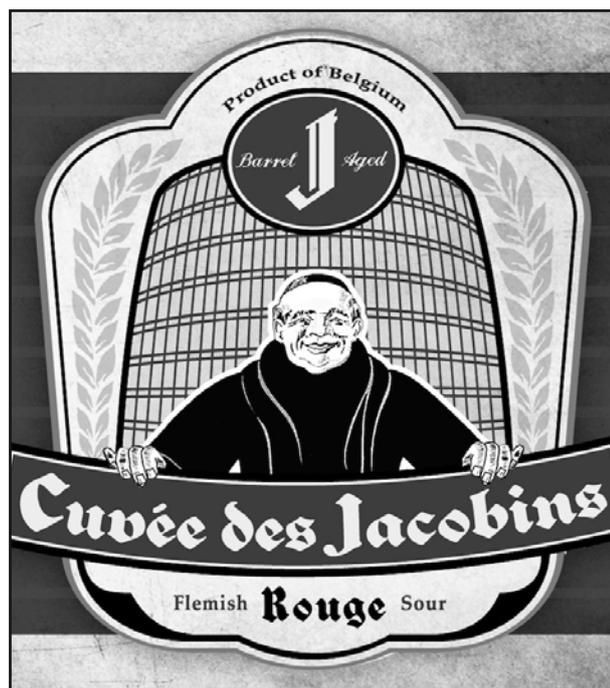
Valls a
flairé
la
bonne
affaire.

Le Président de la République n'a pas perdu trop de temps dans une concertation sur le réassemblage des régions. Pourquoi aurait-il dû demander aux citoyen-ne-s ce qu'ils/elles en pensaient ? Il avait mieux à faire : invitation à un goûter de généraux, rendez-vous galant avec une contorsionniste, atelier « musculation pelvienne et ventre plat »... En élargissant l'horizon des habitant-e-s de Langres (Haute-Marne), qui pourront désormais écouter la météo marine sur France 3 Picardie-Champagne-Ardenne, Hollande exprime à quel point il se fout de la géographie humaine de la France, de l'histoire des contrées, de l'attachement à des coutumes et à des costumes, à des us et à des ustensiles, voire à la pratique de langues vernaculaires, qui façonnent leur identité culturelle, leur quotidien pittoresque, leur fantaisie singulière. Quoi qu'il en soit, par-dessus la ligne bleue des Vosges, les Lorrains et les Alsaciens testeront leur capacité à renouer des liens rappelant leur annexion partielle et passée à la Prusse, puis au Reich. Les Bretons s'étriperont sur l'éternel non retour de Nantes, qui, pourtant, sans conteste, partage le climat bruineux de leur province celtique. Les élu-e-s languedocien-ne-s s'apprêteront à évacuer l'Hôtel de région monumental qu'avait construit sa Grandeur Georges Frêche à Montpellier.

La comédie amusera la galerie, dans les bars de quartier, elle fera vendre du papier, elle excitera les appétits de puissance de politicien-ne-s du cru – comblé-e-s d'apprendre qu'on voit leur région depuis la Lune. Avec des relents de chauvinisme.

Pour Hollande, la préoccupation était tout autre : reculer la tenue des élections régionales programmées en mars 2015 et tenter d'échapper à l'évidence d'une nouvelle punition bien méritée. Après avoir perdu les municipales et les européennes, dans l'attente de se faire confisquer sa majorité au Sénat, il devait gagner du temps et repousser autant qu'il était possible ces maudites élections. Sait-on jamais si, aussi inattendu qu'improbable, un retour en grâce auprès du public pouvait éviter le triste sort auquel doivent nécessairement et implacablement se préparer les barons du PS qui plastronnent à la tête de la plupart des régions... Les circonscriptions électorales (correspondant ici aux limites des nouvelles régions) doivent être fixées au moins un an avant ledit scrutin. Cette procédure pouvant durer quelques mois, pour le cas où le Conseil constitutionnel ferait l'objet d'une saisine, les élections régionales ont été programmées en décembre 2015.

Une autre raison de cette réorganisation territoriale reste masquée. En tant que sarkozyste, Valls a flairé la bonne affaire. Le débat actuel constitue une diversion dont l'enjeu vise à faire admettre à marche forcée l'application d'une nouvelle étape de la RGPP (révision générale des politiques publiques), avec un objectif qui contient sa propre contradiction : l'amélioration des politiques publiques, tout en diminuant les moyens qui leur sont alloués (non remplacement partiel des fonctionnaires prenant leur retraite, etc.). Initiée par Sarkozy et Fillon dès 2007, reprise et embellie par Hollande et Ayrault en 2012, sous le nom de la MAP (modernisation de l'action publique), cette politique a conduit à une réorganisation « aveugle et uniforme » des services de l'État dans les régions et départements et à une anémie de certains services publics, particulièrement quand le taux de non remplacement des fonctionnaires atteint jusqu'à 42 % (Éducation nationale) ou 72 % (Justice). Le gouvernement actuel a déclaré vouloir renforcer les effectifs de ces ministères, dès lors, il n'a pas d'autre choix que d'amplifier la RGPP ou son succédané, ailleurs, dans d'autres administrations. La réforme de la carte territoriale peut l'y aider, par exemple, en faisant passer le nombre d'académies métropolitaines, de 26 à 14... Et dix de der !



Piéro

R

Chauvinisme — Internationalisme (5-2)

Comme il y a cent ans, au bon vieux temps de la guerre contre le boche, les drapeaux français fleurissent aux fenêtres. À chaque nouvelle victoire de nos troupes les planqués derrière le front — pardon !, les embusqués devant leur télé fêtent bruyamment et à grands coups de bière et de klaxons les exploits de leurs héros. « On a gagné ! » « On leur a foutu une pâtée ! »

Il est vrai que le champ de bataille est noble ! Un pays en pleine décomposition, au bord de l'explosion sociale. (Dans notre belle patrie, l'explosion n'est peut-être pas si loin non plus, mais ça on s'en moque, puisque « on est les meilleurs ! ») Et comme le nerf de la guerre c'est les sous, l'État brésilien a dépensé des millions pour ces jeux du cirque modernes, alors que la FIFA, elle, en a engrangé d'autres sous forme de droits de retransmission, entrées, etc. (la vieille recette néo-capitaliste, des dépenses payées par la puissance publique et des bénéfices pour le privé).

Il est vrai que ce déferlement de chauvinisme n'a rien à voir avec la guerre ; au contraire dirons certains, cela permet de purger les passions belliqueuses. Permettez-moi d'en douter. De plus, ce chauvinisme est un rien teinté de machisme (en anglais, comme en allemand, « machiste » se dit d'ailleurs « chauvinist »). Tous ces braves supporters, beuglant à chaque but marqué par leur équipe, le feraient-ils s'il s'agissait de la Coupe du Monde de foot féminin ? J'en doute !

Triste aussi, de voir des militants et sympathisants présents une semaine plus tôt aux 150 ans de la première Internationale mettre un mouchoir sur des beaux slogans tel que « Proletaires de tous les pays, unissez-vous ! », pour « savourer » le spectacle offert par 22 gugusses bourrés de fric, dont la moitié défendent vaillamment leur pays (le mien aussi paraît-il, mais personnellement je m'en moque), les autres étant les ennemis à (a)battre.

En gros, pour la révolution faudra au moins attendre la défaite de la France au Mondial !

Bas coup

R

Non coupable votre honneur !

L'Homme nouveau ne se laissera pas aller, jamais, à aucun débordement. Moi si.

Il sera exempt de tout vice. Moi non.

La brute nationaliste avinée conchie les étrangers, pas moi.

Des tas de cons font « tut » « tut » avec leur voiture et leur drapeau. Moi je n'ai ni l'un ni l'autre.

A ce propos comment peut-on être écologiste et posséder une voiture, je vous demande un peu...

Des gens certes ordinaires ont passé une soirée sympa à regarder un match de foot, moi aussi.

L'Homme nouveau n'ira pas au stade, moi non plus. Faisons en sorte qu'il n'y envoie personne...

Paul Breitner

R

Etat Pélissier !

Dans tous ses états il devait être le François Pélissier, ex-futur-jamais-toujours homme d'Etat et actuellement président de la chambre de commerce et d'industrie (CCI) de Meurthe et Moselle. Vous n'imaginez pas le taf pour organiser l'Economic Ideas 2014 à Nancy ce 23 juin ! Comment vous n'avez pas entendu parler de cet événement mondial qui a éclipsé pendant quelques heures les infos venues du Brésil ? En quelques mots l'objectif est de réunir dans une grand-messe quelques 800 patrons et leurs thuriféraires invités de la presse économique, de la politique et même cette année de la bondieuserie, en caution sociale, humaine et spirituelle ! Notre frenchi organisateur a pour ambition de créer « simplement » un « nouveau contrat social » pour une société plus juste et plus équitable, pour créer des emplois et de la richesse ! Modeste programme, qu'il complète par une volonté farouche de contribuer « au rayonnement international de l'agglomération du Grand Nancy », dont il a été le vice-président.

Une organisation de ce type n'est pas une mince affaire : fixer le programme, contacter les intervenants de renom c'est-à-dire « vu à la télé », lancer les invitations, s'assurer de la présence nombreuse des forces de police, mais aussi... établir le menu du repas de la soirée de gala, vérifier la résistance du PQ des WC de l'opéra, lustrer le parquet de la salle d'honneur du palais municipal de la place Stanislas... et tout ça doit cadrer dans un budget dont les seules recettes sont les quelques dizaines d'euros des participants et complétées de quelques milliers d'euros de subventions publiques soustraites aux impôts dont les mêmes invités exigent par ailleurs et au quotidien la diminution ! Même pas honte, les goinfres !

Le matin de ce grand jour, un journaliste avisé de France Bleu taille la bavette à l'antenne avec notre Francky, mondialement connu... à Nancy. A la fin de l'interview, une dernière question quelque peu embarrassante : quels sont les émoluments versés aux invités de « marque » comme Hubert Védrine, ancien ministre de gôche ? « euh, objectivement, je ne sais pas ! Euh, en sus des déplacements ils perçoivent un émargement classique versé dans ce genre de manifestation ! »

Trop fort le mec ! Il ne sait rien, mais c'est bien ! En bon chef d'entreprise, il ne sait pas combien gagnent ses employés, mais objectivement c'est de l'ordre d'un salaire classique ! Quelqu'un pourrait-il lui dire qu'un salaire classique c'est le sien ? A coup sûr, ses salariés applaudiraient la réussite de sa lutte pour une société plus équitable et la performance de son nouveau contrat social. Avec les excités contestataires de la place Stan, ils crieraient haut et fort : « vive l'Etat Pélissier ! »

Léon de Ryel

R

Social-brêles

Il devient difficile de qualifier le Parti socialiste au pouvoir. Sourd aux revendications des travailleurs, qu'il s'agisse de la mobilisation des cheminots ou de celle des intermittents et précaires, il est habituel de le voir aller au-devant des exigences patronales : distribution de milliards à foison pour les entreprises, multiplication des mesures d'austérité pour la population, poursuite de la libéralisation des services publics et casse des statuts des salariéEs. Si certains élus socialistes s'offusquent, par moment, de la ligne de Matignon, ce n'est pas pour amorcer un début de rupture : au fond, ces « oppositionnels » restent solidaires de la ligne dominante du parti, et leurs gesticulations, loin d'infléchir cette ligne, ont tout au plus pour effet de servir de caution « de gauche » à Hollande, Valls et consorts.

À défaut d'une politique sociale, certains ont pu penser que le Parti socialiste se distinguerait de l'UMP sur le terrain sociétal. Les immigrés, les droits de l'homme, la laïcité, le refus des discriminations... autant de terrains historiquement associés aux partis gauche. Mais là encore, le PS n'a plus rien à envier aux partis officiellement classés à droite. Après un ralliement éhonté aux politiques sécuritaires à la fin des années 1990, époque où il organisait déjà les expulsions de sans-papiers, le PS nouveau a redoublé la chasse aux étrangers et s'est lancé dans la pire démagogie raciste contre les Roms. Et comme l'UMP il y a quelques années, c'est de son ministre de l'Intérieur expulseur qu'il a fait son nouveau chef de file.



L'égalité... attendra

Quand il reste un point sur lequel le PS rencontre de la résistance à sa droite, il s'incline. Dernier fait en date : le renoncement à l'ABCD de l'égalité. Programme éducatif destiné à lutter contre les stéréotypes et les discriminations sexistes qui leur sont associées, testé dans 275 écoles primaires, le dispositif est enterré par Benoît Hamon alors qu'il aurait dû être généralisé à la prochaine rentrée. La pression contre l'ABCD de l'égalité vient de la droite extrême : les homophobes de la Manif pour tous (Boutin, Bourges...), Farida Belghoul, la nouvelle amie illuminée du national socialiste Alain Soral et de son pote Dieudonné, instigatrice des « Journées de retrait de l'école », Alain Escada, chef du groupe catholique intégriste Civitas, etc. Face à ces courants, le PS s'aplatit et cède. L'égalité entre filles et garçons attendra...

Le PS est un parti criminel. Relai des attaques du Medef, agent de la décomposition néolibérale coordonnée à l'échelle européenne, il cède aux pressions de sa droite et concède ainsi des victoires aux courants politiques les plus rétrogrades. Toutes ses actions engendrent la désespérance sociale et renforcent les conditions d'une prise de pouvoir de l'extrême droite. Il n'y a décidément, résolument, strictement rien à en attendre.

R

Les jardins éphémères

Commemorons ou la mort recyclée

Quel sera le thème du prochain jardin éphémère de la place Stan ? Je vous le donne en mille : la guerre de 14 ! Le numéro de mai du magazine de notre bonne ville, NANCY, détaille l'opération prévue : « Des arbres fruitiers taillés en sphères pour rappeler les projectiles »,... « Vus du ciel, les massifs dessineront le plan d'un fort. » Les bancs de l'an dernier seront récupérés (que ceux qui craignent pour leurs impôts se rassurent, on ne dilapide pas l'argent public n'importe comment, et tout ça ne coûtera d'ailleurs que 10 000 euros), et ces bancs seront « remplis, sous l'assise, de 700 bouteilles de vin vides, données [merci !] par un traiteur de Nancy, *clin d'œil* à la boisson, indispensable remontant des soldats. » (c'est moi qui souligne) Il y aura aussi « un portique en planches de 3,50 m de haut » pour « symboliser les tranchées » et, conclusion : « ce n'est qu'un tout petit aperçu ». De quoi nous faire vraiment peur ! Ou gagner au concours de la commémoration la plus déplacée. Remarquez que ce n'est peut-être pas plus choquant que la conclusion de l'article précédent de notre magazine, intitulé : « Ils commémorent la grande guerre autrement » qui relate le « travail » pédagogique fait avec des élèves de collège, et conclut le récit de toutes les initiatives par le propos d'un parent : « Même nous, nous ignorions cette partie de l'histoire. Les enfants ont l'impression de jouer aux détectives. » se réjouit KB, une maman. Réjouissons-nous donc : nos arrière-grands-pères sont allés se faire massacrer à la première grande boucherie du siècle, et cent ans plus tard, cela devient « un défi passionnant » d'inventer les idées les plus absurdes pour singer les conditions dans lesquelles ils ont crevé ou tué selon les circonstances. Une petite avalanche de courriers au service des parcs et jardins de la ville aurait-elle quelques chances de nous éviter le pire ?



FG

R

RESF : 10 ans !

RESF marquera le coup de ses 10 ans à l'issue du cercle du silence le **28 juin 2014**

à **15 h 00 place Stanislas.**

Dix années durant lesquelles les expulsions de Roms et de sans-papiers n'ont pas cessé. Quelle que soit la couleur du gouvernement, réaffirmons-le:

qu'elles soient de droite ou socialistes, à bas les lois racistes!

Intervention de la chorale des Sans Nom



Un an après sa constitution, le **BAF (Bloc Anti Fasciste Nancy)** propose à toutes celles et tous ceux qui le souhaitent de participer à un pique-nique antifasciste, **samedi 28 juin à la Pépinière à Nancy (près de la fontaine centrale). Rendez-vous à partir de 11 h 30.**

Auberge espagnole, chacun apporte de quoi manger et boire, et aussi des tracts et brochures à lire ou diffuser.

A vos postes !

Actions

Le collectif de défense des services publics de Leyr vous invite à partager un apéritif et à venir se joindre à une manifestation pour défendre son bureau de poste (10 communes rurales sont concernées soit environ 1000 foyers). Ce collectif s'est créé en 2009 lors d'une première attaque de La Poste. Après plusieurs mois de lutte et une attaque de la direction de La Poste au tribunal administratif, nous avons gagné... 5 ans.

Aujourd'hui la poste remonte au créneau, nous aussi...

L'action surprise se déroulera le jeudi 3 juillet à partir de 18 h devant le bureau de poste de Leyr

L'idée étant qu'il y ait un maximum de monde afin que la direction de la poste et les politiques locaux ne se sentent pas en force d'agir en toute impunité.

Films à boire

Prochaine diffusion **lundi 21 juillet à 19 h au Refuge**



AG du FSL

L'association du Forum Social Local de Nancy et ses environs tiendra son Assemblée Générale annuelle

le samedi 28 juin 2014 à 13h30 au CLID

rue Pixercourt - Nancy
Au programme : café, thé, desserts... ce que vous apporterez :)

Le **Collectif Antinucléaires de Nancy** propose un atelier « pochoirs »

le vendredi 25 juillet à 20 h au CCAN 69, rue de Mon-Désert à Nancy

pour une soirée conviviale. Discussion - bricolage - action dans le cadre de la campagne Bure 365

Cercles de silence

Nancy

Pont-à-Mousson

26/07

12/07

et 30/08

et 9/08

à 15 h

à 10 h 30

place Stanislas

place Duroc

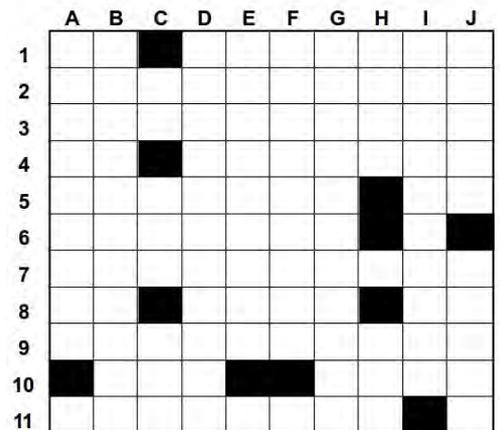
Les mots croisés de Line C et de Victor K

Horizontalement

- 1 - Cri de chevalier anglais. Mine de travers.
- 2 - George et Colette.
- 3 - Entretien.
- 4 - Préposition. Là où le pion domine la pièce (2 mots).
- 5 - Haut de gamme. Pour un socialiste c'est un nanti qui a un cdd.
- 6 - Copier.
- 7 - Déchiffrer des lettres.
- 8 - Morse. Manuel ou Brice. Début d'itinéraire.
- 9 - Ce qu'il advint de la gauche aux mains du ps.
- 10 - Montré du doigt. Epreuve.
- 11 - A la Fnsea, plus on en compte, plus on compte.

Verticalement

- A - Fit obligation d'action.
- B - Sectaire Byzantin.
- C - Neuf à Béziers. Supplice piquant. Quand ils sont radicaux, il ne le sont pas.
- D - Gérerait provisoirement toutes ses activités.
- E - Comme de promesses électorales.
- F - Habilleras.
- G - Mahomet c'est oui, Jésus peut être, Abraham c'est non.
- H - Edenté assidu de Lafargue. Issus.
- I - Comme les illusions réformistes depuis deux ans.
- J - Titilles le palais. Au moins il ne fera plus la gueule !



Solutions #29